

• Communiqué du
• 3 décembre
• 2021

Elections à la commission de la carte : Jusqu'au 7 décembre, votez SNJ !

Comme tous les trois ans, la profession est appelée à renouveler ses représentants au sein de la Commission de la carte d'identité des journalistes professionnels (CCIJP).

Premier syndicat de la profession, le SNJ remercie tous les journalistes qui l'ont placé en tête au premier tour (56% des voix), mais tout est à refaire, puisqu'en dépit d'une participation en hausse (38%), le quorum n'a pas été atteint.

Le second tour de scrutin, qui est ouvert jusqu'au 7 décembre (13 heures), doit permettre de conforter et renforcer le poids du SNJ dans cette élection nationale, baromètre de la profession.

Au sein de la Commission de la carte, les élus du SNJ, majoritaires dans le collège des salariés, apportent leur expérience de terrain, leur excellente connaissance de tous les métiers du journalisme, une efficacité reconnue dans le traitement des dossiers.

Alors que plus d'un quart des journalistes sont désormais en CDD, pigistes ou chômeurs, le SNJ a obtenu il y a quelques années que le niveau de référence des revenus soit ramené à un demi-Smic pour conserver la carte. Il avait aussi obtenu de la loi que des journalistes devenus chômeurs conservent la carte pendant au moins deux ans. Il insiste pour que la Commission tienne compte des difficultés passagères des plus fragiles, comme ça a été le cas pendant la crise sanitaire, que leur situation soit examinée sur plusieurs années, que certains revenus non journalistiques ou étrangers soient « neutralisés », en particulier pour les photojournalistes en difficultés.

C'est avec bienveillance, mais sans concession sur le statut, le salariat, les fonctions fantaisistes ou le mélange des genres (information et divertissement, information et communication), que les élus SNJ se prononcent. Toujours dans l'intérêt de la profession.

Mais au-delà de la Commission de la carte, alors que des menaces multiples pèsent sur la liberté d'informer et les droits des journalistes, la profession doit pouvoir compter sur un syndicat fort, attentif aux droits des plus précaires et capable de mobiliser très largement, comme ça a été le cas il y a un an contre la PPL Sécurité globale.

Implanté dans tous les secteurs, représenté dans toutes les branches professionnelles de la presse, le SNJ peut s'appuyer sur un réseau de délégués et de militants de terrain qui sont avant tout journalistes, les deux pieds dans leurs rédactions. Il n'y a pas de permanent syndical au SNJ, uniquement des élus de terrain. Les adhérents et militants du SNJ sont présents sur l'ensemble du territoire, y compris en outre-mer, dans l'ensemble des formes de presse, de la plus petite rédaction locale aux grands médias nationaux. Le SNJ est le plus grand réseau social de journalistes. Rejoignez-nous !

Pour voter, c'est très simple : récupérez vos identifiants sur le site de vote <https://www.e-votez.net/ccijp/> et laissez-vous guider.

Téléchargez ici la profession de foi du SNJ et découvrez les candidats présentés par le SNJ au niveau national et dans toutes les régions.